

Mars 2018

*Association du Nord-Est Parisien
d'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile*

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

➤ *Siège social* : 8 allée Courbet -93190 LIVRY-GARGAN
Téléphone : 01 48 17 78 50 - Fax : 01 48 17 78 69
E-mail : b.portel@amfdnep.fr

Sommaire

1. Introduction
2. Les faits marquants
3. Les moyens de production
 - 3.1 Les métiers
 - 3.2 Les mouvements du personnel
 - 3.3 Le personnel au 31/12/2017
 - 3.4 L'évolution des effectifs
 - 3.5 La qualification des personnels
4. La production
 - 4.1 L'évolution de la production globale
 - 4.2 La production CAF
 - 4.3 La production ASE et PMI
5. La productivité
6. La formation
7. Le bilan financier
8. Les perspectives

1. Introduction

Une nouvelle fois, l'association exprime sa gratitude envers ses financeurs, la CAF de la Seine-Saint-Denis et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis qui ont toujours accompagné et soutenu l'association, avec le souci constant du dialogue et de l'écoute au service notamment des familles les plus modestes et les plus en difficultés des 31 communes de la Seine-Saint-Denis qui constituent le territoire d'intervention de l'AMFD du Nord-Est Parisien.

Ce rapport est aussi l'occasion de mettre en relief la qualité et le professionnalisme du personnel de l'association, la constance de la qualité de la relation avec les représentants du personnel, l'engagement de l'équipe dirigeante, la présence et le soutien des membres du Conseil d'administration.

En nette progression par rapport à 2016, le résultat comptable positif s'établit à 141 698€ pour un résultat des activités positif de 82 402€. Les fonds associatifs s'élèvent à 2 899 287€.

Il faut préciser qu'entre le résultat positif constaté, une provision de 150 000 a été constituée afin de tenir compte de la sous-activité importante en ASE TISF.

Cette sous-activité est essentiellement dues à la quasi-impossibilité de recruter des TISF autrement que par des formations longues de 2ans proposées aux salariées de l'association. Ainsi chaque départ est très difficilement compensé et conduit, au moins à court terme, à des insuffisances de moyen de production.

Le début de l'année 2018 semble réduire sensiblement la sou-activité constaté en 2017. Une évaluation plus précise et plus significative de la production 2018 sera disponible d'ici quelques mois.

2. Les faits marquants

2.1 - La certification

Parmi les 3 organismes habilités à délivrer une certification dans le domaine des services à la personne, l'AMFD a choisi de retenir la certification Qualisap du bureau Veritas.

La certification Qualisap version II fut délivrée le 30 juillet 2012 pour une durée de 3 ans. Le 25 septembre 2015, cette certification fut renouvelée.

Chaque année, un contrôle est effectué par l'organisme certificateur afin de s'assurer du maintien des caractéristiques qui ont permis l'obtention de la certification. Le second audit de contrôle eut lieu le 5 septembre 2017. Il confirma que les conditions qui avaient permis de certifier l'association étaient toujours réunies.

2.2 - L'agrément

La certification a permis d'obtenir le renouvellement de l'agrément avec un formalisme très allégé. Cet agrément obtenu pour la deuxième fois le 19 décembre 2012 vient donc d'être renouvelé pour 5 ans à compter du [REDACTED]-janvier 2018.

2.3 - Les TISF

La production CAF TISF s'est encore réduite 2017 à 3,67 ETP contre 5,08 ETP EN 2016.

Dans le même temps, et pour des raisons très diverses (retraite, inaptitude, démission), le nombre de TISF a décru en 2017 au sein de l'association puisque ce nombre est passé de 26,5 salariés à 22 salariés entre 2016 et 2017 ce qui s'est traduit en ETP par une réduction de 23,83 ETP au 31.12.2016 à 19,91 ETP au 31.12. 2017.

Ainsi, 4 départs de TISF sont intervenus en 2017 auxquels il faut ajouter 1 départ de CESF et 1 autre de ME.

En contrepartie, 2 salariées AD-AVS ont obtenu le diplôme de TISF renforçant ainsi l'effectif des TUSF. En outre, une salariée a entamé la 2^{ème} année de sa formation et une autre a entamé la 1^{ère} année de sa formation.

3. Les moyens de production

3.1 - Les métiers

3.11 - Les Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Au sein de l'association, il y avait 22 TISF et autres métiers pour 19,91 ETP au 31/12/2017.

La TISF est un travailleur social qui organise ou réalise, à partir du domicile, des activités de la vie quotidienne et assure une action socio-éducative aux objectifs suivants : suppléance parentale, prévention, éducation, insertion sociale. Son rôle est à la fois préventif, éducatif, d'accompagnement et de soutien.

Dans sa fonction, la TISF est amenée à partager l'intimité des foyers dans lesquels elle intervient. Elle cherche à permettre aux familles de retrouver ou de maintenir l'équilibre et l'harmonie familiale tout en préservant l'originalité propre à chacune d'elles. Le respect d'autrui dû à chaque membre de la famille et au groupe familial domine l'action de la TISF.

La TISF travaille en équipe, participe ou anime des projets collectifs. Elle a un sens de l'adaptation, des qualités de communication et d'évaluation des situations. Ses activités au sein de la Maison des Enfants et des Parents permettent aux salariées de faire évoluer les familles dans un projet éducatif et de socialisation.

Les autres métiers sont représentés par une psychomotricienne, une éducatrice de jeunes enfants, une monitrice éducatrice, une assistante d'éducation et un animateur sportif soit 5 ETP. Ils permettent aux TISF de disposer d'un soutien complémentaire face aux difficultés rencontrées au domicile, et sont les professionnels idoines pour certaines des activités de la Maison des Enfants et des Parents.

3.12 - Les Auxiliaires de Vie Sociale, les Aides Médico-Psychologique, les Assistantes de Vie aux Familles et les Aides à Domicile (AVS - AMP - AVF - AD)

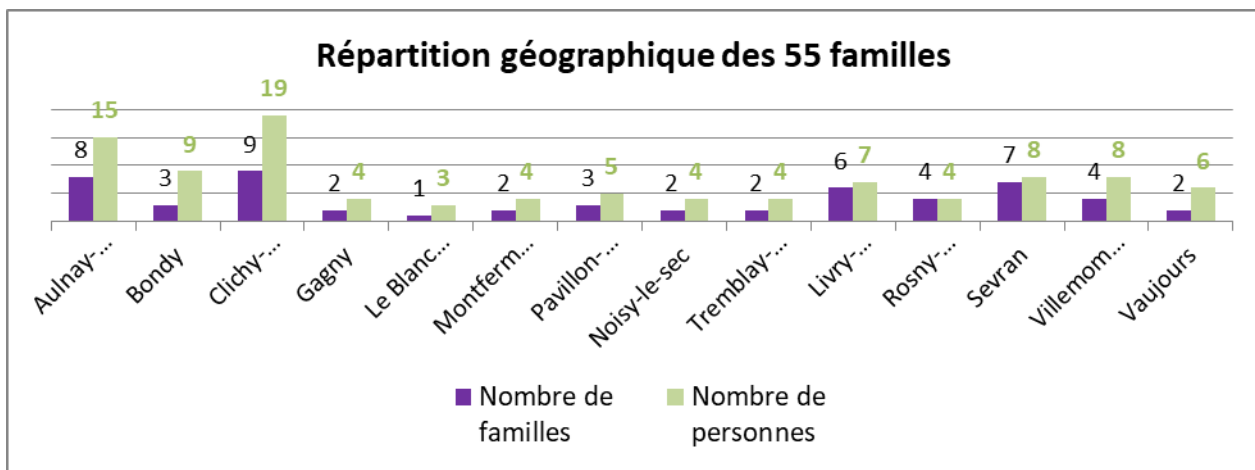
C'est une professionnelle de l'aide à domicile qui intervient généralement lorsque la présence de la TISF n'est pas ou n'est plus nécessaire. Au 31/12/2017, il y avait 11 AVS pour 9,87 ETP, 1 AMP pour 1 ETP, 4 AVF pour 4 ETP et 12 AD pour 11,51 ETP, soit un total de 28 AVS-AMP-AVF-AD pour 26,38 ETP.

L'AVS, l'AMP, l'AVF ou l'AD intervient dans les familles lorsque la mère ou la personne aidée est, en principe, présente au domicile afin de faciliter sa vie quotidienne puisque la famille est temporairement dans l'impossibilité de faire face, seule, à ses activités habituelles concernant l'entretien de son domicile. Elle supplée la mère ou le malade dans les tâches matérielles, et peut apporter aussi une réponse sur le plan relationnel et psychologique. Elle assure les tâches ménagères qu'exige la vie quotidienne, notamment l'entretien de la maison, la cuisine de base, les courses et les achats courants.

De plus en plus fréquemment, elle accomplit des missions spécifiques auprès de personnes atteintes d'une maladie grave. Son rôle s'élargit alors à l'assistance physique et psychologique de personnes considérablement perturbées par la connaissance de leur état, et peut aller jusqu'au soutien de l'entourage direct des malades.

3.13 - La Maison des Enfants et des Parents (MdEdP)

En 2017, parmi les 129 familles soutenues par l'association dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, 55 ont participé aux différentes activités de la MdEdP, soit 100 personnes dont 26 adultes et 74 enfants.



Les familles sont originaires principalement de 11 villes du département, dont la plupart provient des communes de Clichy-sous-Bois, Sevran, Livry-Gargan, Aulnay-Sous-Bois et Villemomble. Les familles peuvent, en fonction des besoins et des objectifs de travail, participer à une ou deux proposées par la MdEdP.

En préambule, la plupart des ateliers, l'accueil jeune enfants, le lieu d'accueil parents enfants, loisirs et naître-en-corps, se sont déroulés en journée entière avec un cycle de travail de 7 heures. Cette volonté de proposer les ateliers en journée entière est le fruit d'un travail d'observation et d'ajustement par rapport aux besoins des familles accueillies. Un travail plus approfondi en matière de rythme et de cadre a pu se mettre en place. De plus, une proposition de déjeuner a été travaillée dans le cadre de tous les ateliers. Seul l'atelier langage et découvertes a été maintenu en matinée.

L'Accueil Jeunes Enfants

Durant l'année 2017, 25 enfants issus de 20 familles réparties dans 9 villes ont participé à cette activité. L'atelier a connu différentes évolutions en matière d'accueil. Tout d'abord, celui-ci est passé en journée entière avec l'accueil des enfants sur une amplitude de 7 heures avec la prise d'un déjeuner collectif.

Ensuite le jour d'accueil en journée entière a évolué. En effet, de janvier à juin, l'accueil a été proposé en dehors des vacances scolaires le jeudi et pendant les vacances scolaires le lundi.

Enfin, après réflexion et redéfinition des objectifs d'accueil, cet atelier a été fixé après les grandes vacances au jeudi. Depuis le mois de septembre, les enfants viennent tous les jeudis de 9h30 à 16h30. Il n'y a plus de distinction sur la période des vacances et en dehors des vacances.

« Ce mouvement concernant le planning est le fruit d'un travail de cohérence et de clarté afin de mieux travailler les repères pour les parents et les professionnels. Il a été décidé de proposer un même planning du lundi au vendredi, identique, pendant et en dehors des vacances scolaires. »

Les enfants accueillis rencontrent des fragilités diverses, problématiques de développement, de socialisation, de séparation, de cadre... C'est pourquoi, un travail nécessaire d'appropriation et de réassurance du parent est un préalable avant d'officialiser un accueil et de pouvoir maintenir un lien étroit avec eux afin de rassurer les différents protagonistes.

Nous avons accueilli à la fois des enfants de moins d'un an et des enfants de deux jusqu'à trois ans. Par ailleurs, pour des questions de rythme et d'appropriation de l'espace, le passage en journée entière a été une très bénéfique. Les parents ont été davantage impliqués dans l'organisation de l'atelier et par leur participation à quelques ateliers ainsi qu'à quelques sorties. Le contenu pédagogique et éducatif de l'atelier a été retravaillé. En effet, la question de la sieste, des activités d'éveil et de motricité a évolué. Un travail sur les rituels a été mis en place par l'introduction d'un jeu de présentation pour tous les enfants. Un journal explicatif des activités, des menus et des sorties a été proposé aux parents pendant les petites et les grandes vacances. Ce dernier a permis de communiquer l'information nécessaire aux familles (transports, repas,...) et aux professionnels(les) du domicile.

Plusieurs sorties ont été proposées, comme la découverte de la cité des enfants en février 2017, l'île de Robinson à Montreuil en juillet (espace de jeux sur la thématique de l'univers de Robinson Crusoé), participation aux espaces de jeux de Franky Banana aux Pavillon-sous-Bois (espaces de jeux moteurs) en avril 2017. Par ailleurs, des temps à la piscine ont été aussi proposés afin de faire découvrir l'univers de l'eau. Il y a eu aussi des sorties locales, dans les différents parcs de Livry-Gargan afin de donner à manger aux volatiles. Un travail important a été fourni par les différents intervenants afin de concevoir les sorties et de pouvoir les proposer, en lien avec le projet individualisé de chaque enfant.

Le Lieu d'Accueil Enfants et Parents (LAEP)

En 2017, 14 familles accompagnées de leurs enfants (24 enfants), réparties dans 7 villes du département, ont participé à cet atelier. L'accueil s'est déroulé tous les mardis en journée entière à partir du mois de janvier avec la préparation d'un repas collectif. Pendant les grandes vacances, nous avons proposé un temps supplémentaire parents-enfants le jeudi. En juillet et en août, il y a eu exceptionnellement deux temps LAEP le mardi et le jeudi. La fréquentation sur cet espace a été très intense et très riche. Les familles se sont saisies du cadre de cet atelier et elles ont pu participer activement aux discussions.

Cet atelier doit être pensé comme la porte d'entrée de la MdEdP. En effet, l'un des objectifs est de travailler la relation parent-enfant. Par conséquent, les professionnelles qui interviennent à domicile peuvent passer par cet espace pour avoir une visibilité plus importante sur la manière dont la relation « parent-enfant » peut s'exercer. Un travail sur le contenu et les objectifs a été mené par l'ensemble des intervenants afin de redéfinir les contours de l'atelier. Une place toujours importante est consacrée aux questionnements que peuvent avoir les parents en matière d'éducation, de socialisation, de rentrée scolaire, de limites, d'alimentation, de connaissances des institutions...

Des petits ateliers décorations et bien-être (massage parents-enfants) ainsi que des sorties parents-enfants ont été organisés (par exemple une sortie à la base de loisirs de Jablines, des accompagnements à la piscine, des propositions de jeux collectifs au Parc de la Poudrerie...). Un projet avec les deux PMI de Livry-Gargan, St-Claude et Sully a été mis en place au printemps 2017. La nature de ce projet était de pouvoir réunir au sein de la MdEdP, des familles du LAEP de l'association ainsi que des familles fréquentant les LAEP des PMI. Un repas couscous a été préparé. Chaque famille a

apportée des ingrédients afin de préparer ensemble le repas. Une quinzaine de familles sont venues. Après ce déjeuner, plusieurs petits jeux ont été organisés.

Les parents qui viennent au LAEP sont pour la plupart assez isolés socialement. Par conséquent, le fait de venir à l'atelier favorise le travail d'extériorité et le lien de confiance. La plus grande partie des parents se sent parfois jugée par les institutions et elle ne fréquente pas ou peu les structures de la petite enfance. C'est pourquoi, une place primordiale est consacrée à recréer du lien social.

En complément des différentes activités, un travail autour de l'alimentation et des besoins des enfants a été conduit. Les parents apprécient aussi de pouvoir cuisiner et de proposer des spécialités culinaires. Par ailleurs, une redéfinition de l'accueil et des contenus a été travaillé afin de laisser une place plus importante, le matin, à la place du jeu libre et de la motricité libre. Afin de mieux médiatiser la relation parents-enfants, il nous semblait pertinent de pouvoir favoriser l'émergence du jeu pour chaque parent et de ne pas rapidement proposer des activités. L'idée étant de laisser les parents et les enfants se rencontrer à travers le jeu. C'est pourquoi, les professionnels accueillants doivent alimenter ou favoriser la rencontre dans un premier temps mais ne jamais faire à la place des parents.

En 2017 nous avons répondu un appel à projet concernant une enveloppe exceptionnelle de la CAF concernant des projets innovants pour des structures de la petite enfance. Nous avons souhaité proposer un séjour parents-enfants sur quatre jours au Center Parc « les bois-francs » en Normandie. Un travail de rédaction, de notion de projet a été travaillé par les différents professionnels. Afin que ce projet soit le plus participatif possible, nous avons impliqué les parents dans ce processus de co-construction du projet. Des temps ont été proposés pour définir avec les parents la préparation et le contenu de ce séjour (préparation du budget, des activités, de la valise...). Malheureusement, nous n'avons pas été retenus dans le cadre de ce projet et par conséquent, nous n'avons pas pu mettre en place ce séjour. Néanmoins, cette initiative, nous a permis de pouvoir travailler activement avec les parents autour d'un projet commun. Par la suite, peut-être qu'en 2018, une formule de séjour sera organisée.

Loisirs, accompagnement à la scolarité et « Lis-moi une histoire »

En 2017, 31 enfants issus de 226 familles réparties sur 9 villes ont participé à l'activité, en journée complète les mercredis et les jeudis pendant les vacances scolaires jusqu'aux grandes vacances. A partir du mois de juillet, le temps d'accueil a été uniquement le mercredi. Depuis juillet, les enfants viennent uniquement les mercredis à partir de 10 heures trente pour les enfants domiciliés dans les communes n'ayant pas école le matin. Nous avons constaté que très peu d'enfants pouvaient venir dès le matin en raison de la réforme des rythmes scolaires, c'est pourquoi le temps du matin a été utilisé par les intervenants pour mieux coordonner si besoin sur les différentes activités proposées, pour rédiger les écrits qui sont joints au rapport d'évaluation. Par ailleurs le créneau d'accueil a été élargi afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des enfants. L'accueil se déroule de 10 heures trente à 17 heures trente Tous les intervenants de cet atelier sont présents dès le matin.

L'équipe d'intervenants a été modifiée, passant de quatre intervenants à trois. En effet, une des intervenantes de formation monitrice-éducatrice a quitté l'association en juillet 2017. Par ailleurs, afin de mieux impliquer les parents dans l'éducation de leurs enfants, nous avons demandé à tous les parents de venir récupérer leurs enfants entre

17h et 17h30. Nous constatons que les parents viennent avec plaisir rechercher leur(s) enfant(s). C'est un moment d'échange indispensable afin de pouvoir évoquer le contenu de la journée, d'aborder l'alimentation et de pouvoir rassurer certains parents. En revanche, afin de faciliter la venue des enfants, les intervenants vont chercher les enfants après l'école soit à leur domicile ou directement à la sortie de l'école. Le fait de demander aux parents de venir rechercher leurs enfants a transformé la relation

entre les parents et les professionnels(les). Enfin, pour travailler une plus grande complémentarité avec les intervenants du domicile, un référent éducatif au sein de l'atelier loisirs a été nommé. Ce dernier doit faire le lien avec la professionnelle du domicile, prévenir les parents et être attentif aux besoins des enfants en matière d'accompagnement à la scolarité. La mise en place d'un journal explicatif par mois, des activités, des repas et des transports a été un outil de communication très intéressant très investi par les parents et les enfants.

Un travail important a été mené autour des questions d'alimentation. En effet, les menus sont préparés en fonction des fruits et légumes de saison. Les enfants participent à l'élaboration des menus et une plus grande autonomie est demandée aux enfants pour débarrasser les tables, les nettoyer, passer l'aspirateur après le repas, ainsi qu'un accompagnement concernant l'hygiène dentaire. Nous constatons que les enfants partagent avec plaisir le moment du repas et ils nous surprennent en mangeant avec satisfaction des plats divers. Les enfants ont pu participer à différentes activités ludiques et sportives pendant les grandes vacances. En effet, un travail de partenariat en lien avec le parc de la Poudrerie a été mis en place afin que les enfants puissent bénéficier tout l'été d'activités sportives nouvelles. Par ailleurs, une offre diversifiée de sorties ludiques a été proposée tout au long de l'année 2017 (initiation à la pêche, base de loisirs, cinéma, bowling, activités manuelles, patinoire, piscine, par d'attraction la mer de sable...). Une participation financière a été demandée sur certaines sorties aux parents afin de les rendre acteurs de la programmation.

La plupart des enfants accueillis présentent des signes de fragilité multiple (inhibition, problématiques sociales, éducatives et/ou psychologiques,...). C'est pourquoi, une vigilance importante est assurée par les intervenants de cet atelier.

L'atelier « Lis-moi une histoire » a été mis en place sur une partie de l'année 2017. En effet, l'intervenante (éducatrice de jeunes enfants) qui encadrerait cet atelier a été absente pour des raisons médicales pendant plusieurs semaines. C'est pourquoi, afin de maintenir l'idée permettant aux enfants un accès aux livres et au goût de la lecture, une intervenante de loisirs (TISF), s'est proposée d'aller régulièrement en petit groupe à la bibliothèque de Livry-Gargan. Les enfants participent environ tous les mois à une lecture de contes et d'histoires. Par ailleurs, les enfants de l'atelier Loisirs, ont participé cette année au salon du livre et de la jeunesse à Montreuil. De plus, il y a eu plusieurs rencontres à la ludothèque de Bobigny.

L'accompagnement à la scolarité est proposé chaque mercredi. Ce moment est important afin de pouvoir proposer une aide méthodologique aux enfants qui rencontrent souvent des fragilités dans les apprentissages. Trois petits groupes ont été constitués afin d'avoir un accompagnement privilégié et ajusté en fonction des besoins.

Langage et découvertes

Huit parents originaires de sept villes du département ont participé à l'activité. Cet atelier a accompagné des parents de janvier à juin. Ce dernier a été interrompu de septembre à janvier car, il n'y avait plus d'intervenant. En revanche en 2018 l'atelier sera reconduit par deux nouvelles intervenantes de formation TISF. Cet atelier n'a pas vocation à se substituer aux ateliers sociolinguistiques proposés par des associations et/ou des centres socioculturels.

En revanche, il apporte une aide précieuse pour des parents primo-arrivants ne maîtrisant pas la langue française ou pour des parents souhaitant vouloir mieux s'exprimer et/ou mieux appréhender les documents administratifs. Une attention particulière a été mise en place auprès des parents afin qu'ils puissent mieux déchiffrer les courriers et les documents administratifs.

Cet atelier est une aide pour les parents souhaitant mieux comprendre les institutions. Les personnes qui participent à cet atelier sont motivées, elles bénéficient d'un nombre restreint de participants permettant une prise en charge quasi individualisée. Les effets, outre ceux sur le langage, se mesurent en termes de confiance en soi, de présentation, d'aisance et de socialisation. En parallèle à cet accueil, les parents peuvent venir avec leurs enfants qui sont accueillis dans le cadre de l'accueil jeunes enfants. Un projet de rencontre avec un des centres socioculturels de Gagny a été organisé. Les familles de ce centre ont été reçues dans nos locaux afin de pouvoir préparer un repas en commun et de faire un jeu collectif, en l'occurrence un petit bac. huit familles ont participé à cet échange. Ce fut un moment très riche pour l'ensemble des participants.

Naître en corps

En 2017, 6 enfants issus de 6 familles ont participé à cette activité. Comme pour l'ensemble des autres ateliers, ce dernier a fonctionné an journée complète. Par ailleurs, afin d'avoir une meilleure organisation, il a été proposé sur une même journée pendant et en dehors des vacances scolaires, les lundis de 10 heures à 17 heures.

Parmi les six enfants, quatre ont une scolarité aménagée. Les autres ont une prise en charge au CMP, CMPP, orthophoniste...au maximum une fois par semaine, mais cela n'est absolument pas suffisant par apport aux besoins de ces enfants. La totalité des enfants accueillis sont en attentes d'avoir une structure type IME ou hôpital de jour à temps plein. Quatre des six enfants ont pu bénéficier de la piscine le lundi matin avec des résultats très positifs en termes d'autonomisation, de posture, de socialisation. En revanche, pour des raisons techniques la piscine de Livry-Gargan est fermée jusqu'au printemps 2018. Les intervenants utilisent désormais la piscine de Clichy-Sous-Bois.

Les parents, dans le cadre de cet atelier, nous semblent davantage investis. En effet, ils sont souvent assez fragilisés par la réalité et les difficultés de leurs enfants. Par ailleurs, le déficit des structures adaptées freine les évolutions des enfants. La qualité d'accueil proposé par les trois intervenants au sein de la MdEdP a permis de travailler la relation de confiance et de permettre aux parents de souffler.

Pour information :

- En 2017, l'association, par l'intermédiaire de la MdEdP, a répondu à différents appels à projets en lien avec la CAF concernant le soutien à la parentalité, en matière d'accompagnement à la scolarité, dispositif CLAS, et afin de proposer des sorties parents-enfants.
- Une fête de début d'année 2018 en clôture de l'année 2017 réunissant parents et enfants a été organisée par les intervenants de la MdEdP le mercredi 17 janvier 2018. Un prestataire extérieur par l'intermédiaire d'un magicien est venu proposer un spectacle de magie et construire des figurines en ballon. Cette nouvelle expérience proposant un spectacle aux familles fut un succès. D'une part, le spectacle et l'animation étaient adaptés et d'autre-part les familles sont venues nombreuses. Des professionnelles du domicile ont été conviées à venir dans le cadre de leurs missions et des accompagnements auprès des familles que nous accueillons.
-
- Plusieurs moments de convivialité ont été proposés aux enfants et aux familles comme des repas thématiques et de saison, des sorties dans des lieux de proximité (parc de la poudrerie...base de Loisirs de Jabline...espace de jeux pour les enfants...la cité des enfants à Paris...).

- Une sortie familiale au Zoo de Thoiry le 11 juillet a réuni quarante-deux personnes. Tous les âges étaient représentés. La journée a été très positive. Les parents ont apprécié ce moment de plaisir tout comme leurs enfants. Par ailleurs, il y a eu un fort investissement des différents professionnels tant dans l'encadrement que dans l'organisation.
- L'association a participé à la soirée du REAAP organisé le 11 décembre 2017. Cinq intervenants de la MdEdP ont participé aux différents ateliers d'échange sur la thématique suivante : « Etre parents aujourd'hui ». Cette soirée a permis d'aborder des sujets différents dont la question du bien-être des parents et de la relation parents-école.

Préconisations et orientations pour l'année 2018 :

- Maintenir le planning des ateliers identiques pendant et en dehors des vacances scolaires, à savoir un accueil du public sur un créneau horaire de 7h, du lundi au jeudi en fonction de la nature des ateliers. Ouverture des espaces de la MdEdP, tous les vendredis aux professionnelles du domicile afin de disposer d'un temps différent avec les familles, en dehors de la finalité des ateliers.
- Faire évoluer les espaces d'accueil et de jeux pour les familles afin organiser les espaces d'accueil en fonction du public accueilli et développer les repères pour les enfants et les familles.
- Affiner le contrat d'accueil pour les familles et le décliner en vrai projet d'accueil personnalisé et individualisé afin de prendre en compte les besoins et les attentes des familles, des professionnelles du domicile et des intervenants de la MdEdP.
- Proposer d'un nouvel atelier « bien-être » à destination des parents.
- Mettre en place de nouveaux outils de communication à destination des familles par l'intermédiaire de la construction de journaux explicatifs des différents ateliers (loisirs, accueil jeunes enfants, langage et découvertes,...).
- Construction et proposer d'un mini-séjour à destination des enfants accueillis au sein de l'atelier Loisirs (du mercredi 25 juillet au vendredi 27 juillet à Fort-Mahon).
- Renforcer l'axe parentalité en proposant davantage de sorties parents-enfants en lien avec les objectifs des ateliers, des besoins des familles et des professionnels(les) du domicile.
- Proposer une formation collective (par l'intermédiaire de l'association Les Enfants du Jeu) sur la notion et la place du jeu, aux différentes professionnelles intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance.
- Développer le partenariat local avec les différentes structures de l'enfance et de la petite enfance.
- Mettre en place un glossaire réunissant les différentes informations par ville(s) et par thématiques concernant les dispositifs et les possibilités d'accompagnement et d'accueil pour les familles. Ce dernier sera à disposition de toutes les professionnelles.
- Renforcer le travail de collaboration, de communication et de complémentarité entre les différents intervenants des ateliers et les professionnels(les) du domicile.

3.14 -La psychologue

La psychologue intervient au sein de l'association sur trois registres distincts :

- L'analyse des pratiques pour les professionnelles TISF, AVS, AVF, AMP, AD, ME, EJE, le mardi matin répartis en quatre groupes de 15 à 20 personnes
- L'intervention sur le Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP), le mardi après-midi ou en journée pendant les vacances scolaires au sein d'une équipe pluridisciplinaire comprenant des TISF, une éducatrice de jeunes enfants et une psychomotricienne
- Des entretiens individuels confidentiels, à la demande des intéressées, pour aménager un soutien ponctuel dans la gestion de situations professionnelles complexes ou traumatiques

➤ **L'analyse des pratiques**

L'analyse des pratiques est proposée aux TISF, AMP, AVS, AVF, AD, EJE et psychomotricienne selon un planning établi annuellement sur une fréquence de 5 à 6 semaines pour chacun des quatre groupes et en présence des responsables de service.

Il faut noter depuis janvier 2017 un réaménagement de la composition des groupes de travail et de parole recentré sur les différentes pratiques professionnelles et le public auxquelles elles s'adressent.

Concrètement, deux groupes ont été constitués (groupes 2 et 4) composés des Aides à Domicile (AD), d'Auxiliaires de Vie aux Familles (AVF) et Auxiliaires de Vie Sociale (AVS) et les deux autres groupes (Groupes 1 et 3) sont composés des TISF, Aides-Médicaux Psychologiques (AMP), monitrices-Educatrices (ME), Educatrice de Jeune Enfant (EJE) et Psychomotricienne.

Au cours de chaque séance d'une durée de deux heures, les professionnelles sont invitées à parler librement dans un espace de parole ouvert et contenant pour rapporter des situations complexes qui nécessitent une prise de distance et une réflexion élargie portée par la dynamique du groupe. Face à la détresse profonde et plurielle rencontrée dans les familles, il s'agit de poser et d'exprimer ensemble les difficultés, l'empathie, la souffrance, dans une écoute qui se veut attentive, bienveillante, et ce pour éviter l'isolement, le découragement, voire parfois les risques de débordement ou d'effondrement sur un versant maniaque ou dépressif.

Ces situations sont analysées sous leurs aspects psychologiques, sociaux avec une ouverture et une attention particulière sur le plan éthique et humain au regard de la richesse et de la diversité culturelle et religieuse des familles dans lesquelles interviennent les professionnelles. Une dimension qui est désormais nécessaire et récurrente pour déliter l'angoisse, les tensions suite aux attentats terroristes survenus ces derniers mois.

Ces supervisions ont pour objectif :

- De saisir les problématiques rencontrées au sein des familles afin de repréciser ou d'ajuster au mieux les conditions de l'intervention
- De développer ou d'approfondir les connaissances théoriques essentielles face aux problématiques rencontrées : le lien précoce mère-enfant, le fonctionnement psychique de l'enfant, le handicap, les pathologies de l'enfant et de l'adulte, les conduites addictives, les enjeux de la parentalité dans la fonction maternelle et la fonction paternelle, etc...
- De guider et d'affiner les évaluations demandées dans le cadre des familles suivies par l'ASE pour en rendre compte de la manière la plus objective possible tant au niveau verbal que dans un rapport écrit qui contribue à l'efficacité des actions en partenariat avec l'ASE, les PMI, les centres de soins pour protéger l'enfance en danger.

- De pouvoir exprimer la souffrance ressentie dans des situations douloureuses et traumatiques telles que le handicap grave, la maladie incurable, le décès, les troubles du lien familial marqués par la violence conjugale, l'alcoolisme, l'incurie, la déchéance sociale.
- D'accompagner les professionnelles dans la prise de distance nécessaire mais difficile à ajuster et préserver face à l'implication affective, émotionnelle sous-tendue par la fréquence des interventions à domicile avec une moyenne de deux, trois, voire quatre interventions par semaine pour les familles.
- De favoriser les liens, la communication et le partage pour un fonctionnement harmonieux des équipes et de l'association portée par un environnement de travail dynamique et solidaire avec des personnels concernés et motivés par leurs missions respectives
- De développer et nourrir un espace de pensée individuel et collectif autour de thématiques générales en lien avec leur pratique professionnelle autour du handicap, de la violence, de l'éducation, du respect de la différence et d'autres questions apportées par les difficultés rencontrées au quotidien ou par une actualité particulière.

Enfin, au terme de cette nouvelle réorganisation, il faut souligner deux effets notables. Dans les groupes 2 et 4 composées des Aides à Domicile, Auxiliaires de vie aux Familles et Auxiliaires de Vie Sociale, on observe une nette amélioration de la dynamique de groupe et l'accès à la parole avec la participation active de toutes les professionnelles(même les plus réservées) et ce dans un climat chaleureux et bienveillant. Dans les groupes 1 et 3 composées des TISF, AMP, EJE et psychomotricienne, les conséquences sont plus inégales et difficiles à évaluer pour plusieurs raisons : une place à (re)trouver dans le groupe car ces professionnelles dans les anciens groupes étaient fréquemment les plus « présentes » en terme de parole et de participation active. Les situations très lourdes, complexes qui sont évoquées exigent un temps d'élaboration et une position réflexive qui ne permettent pas d'aborder plusieurs problématiques successives. Enfin, une qualité des séances très variable suivant la dynamique du groupe, l'aisance ou l'inhibition pour expliquer, « dévoiler » devant le groupe et leur responsable de service, l'échec, les impasses, le découragement, l'agressivité ou le harcèlement que subissent certaines professionnelles de la part des familles où elles interviennent.

➤ **L'intervention sur le lieu d'Accueil Enfants et Parents (LAEP)**

Au sein de la Maison des Enfants et des Parents (MDEP), la psychologue intervient dans le cadre du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants et Parents) pour l'accueil de mamans, parfois de papas, avec leurs enfants. Il s'agit de soutenir le travail de l'équipe interpellée lors des premières rencontres avec les familles par la vulnérabilité des liens précoces mère-enfant, les carences éducatives, la détresse parentale et la souffrance de l'enfant (situations qui relèvent parfois plus d'un lieu de soins que d'un lieu d'accueil et de prévention). Il faut renforcer l'unité et la cohésion du travail de l'équipe pour permettre des évolutions favorables, parfois inattendues chez les jeunes enfants dans le développement de leur autonomie et leurs capacités de séparation avec des mamans fragiles, souvent ambivalentes dans ce registre. Au cours des derniers mois, l'équipe a eu notamment un travail conséquent avec plusieurs familles pour stimuler le lien mère-enfant et accompagner des problématiques complexes (placement, rejet maternel, immaturité et carences affectives, etc...)

➤ **Les entretiens individuels**

Les entretiens sont mis en place ponctuellement à la demande des professionnelles et se révèlent nécessaires pour dérouler des problématiques familiales complexes souvent prises dans un environnement pathogène, un fonctionnement pathologique, le handicap ou la maladie grave et la mort, problématique dont il faut pouvoir se dégager pour travailler efficacement et chercher des issues, trouver les mots face à l'indicible et à l'inextricable...

Ces entretiens offrent un espace de parole plus confortable et plus accessible pour les personnes ayant des difficultés à s'exprimer spontanément en situation de groupe ou

souhaitant un autre regard, un éclairage plus clinique, sur des situations difficiles telles que celles évoquées précédemment.

Au cours de l'année 2017, 29 entretiens individuels ont été effectués. La possibilité d'un espace de parole privilégié et confidentiel leur permet d'exprimer librement leurs difficultés, leurs souffrances et leurs doutes afin de reprendre confiance pour mobiliser au mieux leurs ressources et leur énergie face à des situations traumatiques ou anxiogènes qui peuvent résonner parfois singulièrement avec leur propre histoire personnelle et familiale.

3.2 - Les mouvements de personnel

3.2.1 - Les mouvements

L'année 2017 a fait l'objet de 4 mouvements d'entrée et de 13 mouvements de sortie, soit un solde négatif de 9 unités (annexe 1). Ces mouvements se décomposent ainsi :

- quatre entrées correspondant à :
 - ✓ 2 embauches d'AD
 - ✓ 1 embauche d'AVF
 - ✓ 1 embauche de TISF

- treize sorties correspondant à :
 - ✓ 3 sorties d'AD
 - ✓ 2 sorties d'AVF
 - ✓ 1 sorties d'AVS
 - ✓ 5 sorties de TISF
 - ✓ 1 sortie de ME
 - ✓ 1 sortie de CESF

3.2.2 - Les évolutions en termes de métier

- - **3** pour les AD-AVF-AVS correspondant à 3 embauches, 4 fins de contrat, 1 licenciement pour inaptitude et 1 démission

- - **6** pour les TISF-ME-CESF correspondant à 1 embauche, 6 démissions et 1 licenciement pour inaptitude

Globalement, l'effectif est de 59 salariés au 31/12/2017 en forte décroissance par rapport aux 69 salariés du 31/12/2016.

Compte tenu de quelques modifications de contrat de travail liées au temps partiel, l'Equivalent Temps Plein (ETP) global de 64,53 ETP au 31/12/2016 reflue nettement à 54,50 ETP au 31/12/2017 soit une baisse de 10,03 ETP.

3.3 - Le personnel au 31/12/2017

La liste exhaustive du personnel de l'association en nombre de salariés et en équivalent temps plein (ETP) est présentée par métier (annexe 2).

3.4 - L'évolution des effectifs

L'évolution globale traduit une forte décroissance des effectifs de 14,49% en nombre de salariés et de 15,54% en ETP.

Les évolutions par métiers présentent des caractéristiques contrastées. L'effectif des AD-AVF-AVS décroît de 33 à 28 en nombre (annexe 3) et celui des TISF et assimilés 26,5 à 22 (annexe 4).

3.5 - La qualification des personnels (annexe 5)

Les 22 TISF et autres métiers se répartissent ainsi :

- 1 DE EJE
- 1 DE Psychomotricienne
- 1 DE de Moniteur Educateur
- 1 Master de l'éducation enfance et petite enfance
- 1 Licence Sciences et Techniques Aptitudes Physiques et Sportives (STAPS)
- 12 DE TISF
- 5 Certificat de Travailleuse Familiale

Les 28 AVS-AMP-AVF-AD se répartissent ainsi :

- 11 DE AVS
- 1 DE Aide Médico-Psychologique
- 4 Certificat d'Assistante de Vie aux Familles AVF
- 12 sans diplôme avec formation au poste

Le responsable de la MdEdP, les responsables de service et leurs assistantes

- 1 Licence Administration Economique et Social
- 2 Certificat de Travailleuse Familiale
- 1 Bac
- 1 CAFAD

Les 4 administratifs

- 1 Bac +5
- 1 BTS
- 1 Bac
- 1 CAP/BEP

4. La production

4.1 - L'évolution de la production globale

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'heures TISF et autres métiers	39 199	44 053	44 721	42 657	44 575	41 357	39 681	37 313	30 595	25917	19870
Nombre d'heures AVS – AD	21 861	23 129	23 401	25 396	26 651	28 106	29 230	27 545	26 236	29935	30696
MdEdP (1)	4 750	4 763	4 810	5 169	4 893	5 130	5 236	4 921	5 723	6142	5244
Nombre d'heures produites	65 810	71 945	72 932	73 222	76 119	74 593	74 147	69 779	62 554	61994	55810

(1) hors encadrement

Globalement, la production recule de 10% soit 6184 heures. Ce recul est la synthèse des évolutions contrastées suivantes :

- - 6 047 heures pour les TISF
- + 761 heures pour les AD-AVS
- - 898 heures pour la MdEdP

4.2 - La production CAF (ex CAF-CNAM)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
TISF											
CAF	14 830	15 558	15 531	14 133	19 899	20 912	15 245	11 877	9 231	6605	4767
CNAM	4 909	4 549	4 553	5 201							
TOTAL 1	19 739	20 107	20 084	19 334	19 899	20 912	15 245	11 877	9 231	6605	4767
AVS-AD											
CAF	10 565	10 550	11 670	12 363	25 520	27 632	28 779	26 772	25 404	29341	30363
CNAM	9 388	10 680	10 500	11 583							
TOTAL 2	19 953	21 230	22 170	23 946	25 520	27 632	28 779	26 772	25 404	29341	30363
TOTAL 1 + 2	39 692	41 337	42 254	43 280	45 419	48 544	44 024	38 649	34 635	35946	35130

Après la forte chute du volume d'heures produites entre 1999 et 2001, les heures CAF ont légèrement décliné jusqu'en 2006 alors que les heures CNAM poursuivaient leur repli marqué.

Le volume de production s'est redressé à partir de 2007. Ainsi, de 2006 à 2012, le volume total produit est passé de 36 783 heures à 48 544 heures soit un accroissement de 11 761 heures représentant + 31,97% se décomposant ainsi :

- TISF : de 18 635 heures à 20 912 heures soit + 12,22%
- AVS : de 18 148 heures à 27 632 heures soit + 52,26%

On observait donc un accroissement significatif des heures TISF et une forte croissance des heures d'AD-AVS.

En 2013, la production globale a commencé à décroître pour la première fois depuis 2006 passant de 48 544 heures à 44 024 heures soit une réduction de 4 520 heures représentant - 9,31%.

Cette décroissance s'est accentuée en 2014, la production globale passant de 44 024 heures à 38 649 heures soit une réduction de 5 375 heures soit - 12,21% :

La décroissance s'est poursuivie en 2015, la production s'établissant à 34 635 heures contre 38 649 heures en 2014, soit - 10,39% se répartissant ainsi entre TISF et AVS :

- TISF : de 11 877 heures à 9 231 heures soit - 2 646 heures, soit - 22,28%
- AVS : de 26 772 heures à 25 404 heures soit - 1 368 heures, soit - 5,11%

La production s'est redressée à 35 946 heures en 2016, soit + 3,8%. Ce redressement traduisait une forte croissance de 15,5% des heures AVS et une forte décroissance de 28,45 des heures TISF.

La production s'est établie à 35 130 heures pour 2017 soit une légère décroissance de 816 heures soit - 2,27% par rapport à 2016. Cette décroissance s'analyse ainsi :

- TISF : de 6 605 heures à 4 767 heures soit - 1 838 heures, soit - 27,83%
- AVS : de 29 341 heures à 30 363 heures soit + 1 022 heures, soit +3,48%

Les objectifs de production fixés par la CAF ne sont pas atteints dans les proportions suivantes :

- 4 767 heures TISF réalisées pour un objectif de 10 400 heures soit une réalisation de 45,84%
- 30 363 heures AD-AVS réalisées pour un objectif de 30 800 heures soit une réalisation de 98,58%.

La production TISF est passée de 20 912 heures en 2012 à 4 767 heures en 2017. Cette chute ne s'explique pas par une insuffisance des capacités de production, ni par des considérations économiques. Elle est très préoccupante pour l'avenir et justifierait pour le moins une réflexion approfondie avec le financeur pour identifier ce qui se noue depuis quelques années.

4.3 - La production ASE et PMI

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
ASE											
- Nombre d'heures TISF	18 863	23 314	24 286	23 268	24 664	20 445	24 436	25 437	21 364	19312	15103
MdEdP (hors resp.)	4 750	4 763	4 810	5 169	4 893	5 130	5 236	4 921	5 723	6142	5244
- Nombre d'heures AVS – AD	312	352	862	740	963	346	342	717	752	546	285
TOTAL 1	23 925	28 429	29 958	29 177	30 520	25 921	30 014	31 075	27 839	26000	20632
PMI											
- Nombre d'heures TISF	596	464	283	55	12	0	0	0	0	0	0
- Nombre d'heures AVS – AD	1 441	1 179	66	573	88	0	0	0	0	0	0
TOTAL 2	2 037	1 643	349	628	100	0	0	0	0	0	0
TOTAL 1 + 2	25 962	30 072	30 307	29 805	30 620	25 921	30 014	31 075	27 839	26000	20632

Le volume de production global a connu son apogée en 2004 en atteignant 35 543 heures se répartissant en 31 048 heures pour l'ASE et 4 495 heures pour la PMI. Cette production maximale traduisait un fort accroissement des heures ASE qui sont passées de 10 805 heures en 1999 à 31 048 heures en 2004 et une chute considérable des heures PMI qui sont passées de 8 515 heures en 1999 à 4 495 heures en 2004.

4.31 - La production ASE

Depuis 2004, le volume de production ASE s'est globalement maintenu malgré une décroissance marquée en 2006 et surtout 2007 alors que le volume de production PMI a poursuivi sa chute. Ainsi, de 2004 à 2011, le volume de production ASE est passé de 31 048 heures à 30 520 heures alors que le volume de production PMI passait de 4 495 heures à 100 heures.

Il faut noter que le volume de production ASE s'analyse selon trois composantes depuis 2006, année de la signature de la convention de fonctionnement de la Maison des Enfants et des Parents (MdEdP) avec le Conseil départemental.

Depuis le 1^{er} novembre 2009, la convention ASE et la convention de fonctionnement de la MdEdP ont été fusionnées dans le cadre d'une nouvelle convention fondée sur

l'attribution d'une dotation forfaitaire. Cette convention fut élaborée sur la base des productions suivantes :

- 22 100 heures ASE TISF soit 17 ETP
- 5 248 heures ASE MdEdP hors la responsable
- 350 heures ASE AVS soit 0,25 ETP

De 2009 à 2011, la production globale fut supérieure à celle sur laquelle se fondait la convention qu'il s'agisse des TISF ou des AVS. Cette situation favorable aux familles traduisait un décalage entre les besoins et l'arbitrage budgétaire.

En 2012, pour la première fois depuis longtemps, la production de 20 445 heures de TISF était inférieure à l'objectif fixé de 22 100 heures. La baisse de 4 221 heures observée entre 2011 et 2012 pour les TISF n'était pas la conséquence de l'absence des capacités de production mais traduisait la décroissance des demandes.

En 2013, la production globale ASE s'élevait à 30 014 heures contre 25 921 heures en 2012, soit +15,79 %, retrouvant ainsi le niveau de 2011 qui s'établissait à 30 520 heures. La production a atteint 31 075 heures en 2014 soit + 1,82%.

En 2015, la production reflue à 27 839 heures, soit 3 236 heures de moins qu'en 2014. Cette contraction se poursuit en 2016 avec une production globale de 26 000 heures soit 1 839 heures de moins qu'en 2015, soit- 6,6%.

En 2017, la production baisse de manière importante à 20 632 heures soit 5 368 heures de moins qu'en 2016 soit – 20,65%.

La production s'analyse ainsi :

- 15 103 heures TISF contre 19 362 heures en 2016, soit – 4 259 heures
- 5 244 heures MdEdP contre 6 142 heures en 2016, soit + 898 heures
- 285 heures AVS contre 546 heures en 2016, soit - 261 heures

Par rapport aux objectifs de production, les résultats sont les suivants :

- 15 103 heures TISF réalisées pour un objectif de 22 100 heures soit une réalisation de 68,34%,
- 5 244 heures MdEdP réalisées pour un objectif de 5 913 heures soit une réalisation de 88,69%,
- 285 heures AVS réalisées pour un objectif de 700 heures soit une réalisation de 40,71%.

Pour la première fois, l'insuffisance de moyens de production est la cause essentielle de la faiblesse de la production en 2017.

4.32 - La production PMI

La PMI n'a généré aucune production depuis 2012, ni en TISF, ni en AVS.

5. La productivité

Elle est un facteur essentiel de l'équilibre de l'association et de sa capacité à répondre aux objectifs fixés par les financeurs et aux besoins d'une population particulièrement fragile.

Le nombre d'ETP moyen sur l'année est de 19,91 pour les TISF et de 26,38 pour les AD-AVF-AVS. Le nombre d'heures moyen produit par ETP et par an est donc de :

$$✓ \text{ TISF} \quad \Rightarrow \quad 25\,114 \div 19,91 = 1\,261 \text{ heures par ETP et par an}$$

$$✓ \text{ AVS - AD} \quad \Rightarrow \quad 30\,696 \div 26,38 = 1\,164 \text{ heures par ETP et par an}$$

Globalement, le nombre d'ETP moyen, tout métier confondu, est de 46,26 ETP pour une production de 55 810 heures soit une production moyenne de $55\,810 \div 46,26 = 1\,206$ heures par ETP et par an.

La productivité moyenne s'établit à 1 206 heures par ETP et par an en 2017 soit en progression de 16,52% par rapport aux 1 035 heures de 2016.

Cette productivité doit également s'analyser au regard du poids des diverses causes d'absence.

Les TISF

- la maladie représente 4 056 heures soit 2,23 ETP
- les accidents du travail représentent 829 heures soit 0,46 ETP
- les congés parentaux représentent 2 730 heures soit 1,5 ETP
- les congés sans solde représentent 2 838 heures soit 1,56 ETP

Les AVS-AD

- la maladie représente 4 515 heures soit 2,48 ETP
- les accidents du travail représentent 2 708 heures soit 1,49 ETP
- le congé maternité représente 455 heures soit 0,25 ETP
- le congé parental représente 455 heures soit 0,25 ETP
- les congés sans solde représentent 3 028 heures soit 1,66 ETP
- les formations au DETISF et au DEAVS représentent 2 643 heures soit 1,45 ETP

Ce sont donc au total 5,75 ETP pour les TISF et 7,58 ETP pour les AD-AVF-AVS qui ont été neutralisés réduisant ainsi d'autant les potentiels de production de l'association. Parmi ces 13,33 ETP, la formation longue représente 1,45 ETP et doit être considérée comme un investissement pour l'association offrant des perspectives de promotion sociale pour les salariés. La formation constitue la seule voie de recrutement pour les TISF.

6. La formation

6.1 - La professionnalisation

Mmes Laurent et Martigue ont obtenu leur diplôme de TISF en juin 2017.

Mme Clavet a poursuivi sa formation longue de TISF à l'IRTS. Cette formation s'achèvera le 4 mai 2018.

Mme Slimen a entamé le 10 octobre 2017 une formation longue de TISF à l'IRTS. Cette formation s'achèvera le 3 mai 2019.

Mme Mukulu Niwawa a entamé une formation d'Accompagnant Educatif et Social, spécialité « accompagnement à la vie en structure collective » le 11 décembre 2017.

Mme Mayale a entamé une VAE de moniteur éducateur le 15 septembre 2016. Cette formation s'achèvera le 15 mars 2018.

Mme N'Guelada a entamé une VAE de chargé d'accompagnement social et professionnel le 18 mai 2017. Cette formation s'achèvera le 30 juin 2018.

6.2 - Le Congé Individuel Formation (CIF)

Mme Essila Ntonga a terminé sa formation d'aide-soignante au Greta des métiers de la santé et du social le 10 février 2017.

6.3 - Les autres formations

Elles ont été financées par le budget plan pour 11 355,04 €.

7. Le bilan financier

Le bilan financier reste satisfaisant. Il se traduit par un exercice comptable nettement excédentaire mais en trompe l'œil compte tenu de la pauvresse de la production ASE. Les fonds associatifs amplifient leur ancrage en territoire positif. En parallèle, la trésorerie est restée une nouvelle fois largement excédentaire tout au long de l'année.

Le résultat comptable est un résultat positif de 141 698€.

Le compte de résultat fait apparaître 55 560 € de charges exceptionnelles et 114 856 € de produits exceptionnels qui sont les unes et les autres indépendants de l'exercice 2017.

Le résultat des activités 2017 de l'association s'établit donc à 82 402 €. Ce résultat des activités progresse de 128 493€ par rapport à 2016. Ici aussi, la faiblesse de la production ASE est déterminante.

L'ensemble des données financières et comptables est rassemblé dans les comptes annuels élaborés par l'expert comptable de l'association et contrôlés par le commissaire aux comptes de celle-ci.

8. Les perspectives

L'année 2018 devait être dernière année de la convention d'objectifs et de gestion (COG) avec la CAF portant sur la période 2013-2017. En fait, la COG 2013-2017 est prorogée d'une année en 2018 dans l'attente de la nouvelle COG 2018-2022.

Le renouvellement de l'agrément pour 5 ans a fait l'objet d'un arrêté préfectoral du --
-----janvier 2018. Cet agrément est obtenu jusqu'en janvier 2023.

Un effort particulier sera produit afin de favoriser la réussite de l'examen d'entrée à la formation de TISF pour les salariés de l'association afin de mieux assurer les remplacements indispensable de TISF.